

PER

Z-13449

CON

**CONCOURS REGIONAL DE
CHEVAUX**

A

L'Ecole D'AGRICULTURE

DE

Ste-Anne de la Pocatière



MARDI, LE 4 OCTOBRE 1932


LISTE DES SOUSCRIPTIONS

Ministère de l'Agriculture d'Ottawa	\$225.00
Ministère de l'Agriculture de Québec	\$450.00
Société d'Agriculture du comté de L'Islet	25.00
Société d'Agriculture du comté de Kamouraska	25.00

PROGRAMME DE L'AVANT-MIDI

- 8 heures à 9 heures — Entrée des animaux sur le terrain.
- 9 heures à 12 heures — Jugement de toutes les classes.
- 10 heures à 11 heures — Le concours de Jugement par les jeunes juges.
- 12.30 heures — Dîner au collège.

CONCOURS DE PROGENITURE D'ETALONS

- 1.—Un étalon de la catégorie "A" ou "B" avec cinq de ses descendants poulains ou pouliches de 1932


\$20.00	\$15.00	\$10.00	\$5.00
---------	---------	---------	--------
- 2.—Avec cinq poulains et pouliches d'un an

\$20.00	\$15.00	\$10.00	\$5.00
---------	---------	---------	--------
- 3.—Avec cinq poulains (châtrés) ou pouliches de 2 ans

\$20.00	\$15.00	\$10.00	\$5.00
---------	---------	---------	--------

Note:—Les sujets participant à ce concours ne devront pas nécessairement appartenir tous au même propriétaire; d'autre part ils pourront concourir dans les classes régulières de l'Exposition.





CONDITIONS DU CONCOURS

10. Les inscriptions devront être faites le plus tôt possible.
20. Une contribution de 50 centins devra être payée pour chaque cheval inscrit au concours. Les contributions doivent accompagner les demandes d'entrée.
30. Les propriétaires de chevaux de race pure *devront produire les certificats d'enregistrement*, ainsi que le permis de monte dans le cas d'un étalon. Les étalons de 3 ans qui ne sont pas acceptés pour la monte ne peuvent être exhibés.
40. Pour les sujets croisés descendant de race pure, les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'origine et de ne payer les prix qu'après cette vérification. On devra indiquer le nom du père qui devra être un sujet enregistré.
50. Sur les demandes d'inscription, il est nécessaire d'indiquer la date de naissance du sujet, le nom et la race du père.
60. Tous les chevaux doivent être rentrés sur le terrain de l'exposition avant 9 heures.
70. A l'arrivée on attachera à chaque sujet une carte indiquant la classe, la section et son numéro d'ordre. Cette carte devra rester attachée au cou de chaque animal pendant toute la durée du concours.
80. Tous les sujets devront rester sur le terrain jusqu'à la fin du jugement.
90. Si dans une section les sujets étaient manifestement de qualité inférieure, les organisateurs auraient le droit de ne pas décerner les premiers prix.
100. Un exposant n'aura pas droit à plus d'un prix dans une même section.
110. Les juments sans poulain, de 4 ans et plus, ne pourront être exhibées cette année.


JUGEMENT

Il sera fait par des juges d'une compétence indiscutable et tout à fait étrangers aux deux comtés. Les juges pourront sur demande, expliquer leur jugement.

L'Ecole d'Agriculture et La Ferme Expérimentale prendront part au concours, mais ne recevront pas de prix en argent. Ces institutions contribueront à rendre l'exposition éducative, et ne feront ainsi aucun tort aux autres compétiteurs.

Toutes les correspondances et demandes d'inscriptions devront être adressées à

M. le SECRETAIRE,
Ecole d'Agriculture,
Ste-Anne de la Pocatière.



CLASSE I

Race Canadienne

SUJETS ENREGISTRES

SECTION

1.—Etalons de 3 ans et plus...	\$15.00	\$12.00	\$10.00	\$5.00
2.—Etalons de 2 ans.....	12.00	8.00	6.00	5.00
3.—Poulains de 1 an.....	10.00	7.00	5.00	3.00
4.—Juments avec poulain.....	12.00	8.00	6.00	5.00
4a.—Juments de 4 ans et plus.....	10.00	8.00	6.00	5.00
5.—Juments de 3 ans.....	10.00	8.00	6.00	5.00
6.—Pouliches de 2 ans.....	8.00	7.00	5.00	3.00
7.—Pouliches de 1 an.....	8.00	6.00	4.00	2.00
8.—Poulains et pouliches de l'année	8.00	5.00	3.00	2.00

CLASSE II

Race Belge (ou ardennaise)

SUJETS ENREGISTRES

SECTION

9.—Etalons de 3 ans et plus.....	\$20.00	\$15.00	\$10.00	\$5.00
10.—Etalons de 2 ans.....	15.00	10.00	6.00	5.00
11.—Poulains de 1 an.....	12.00	10.00	6.00	5.00
12.—Juments avec poulain.....	15.00	10.00	6.00	5.00
12a.—Juments de 4 ans et plus.....	12.00	10.00	8.00	5.00
13.—Juments de 3 ans.....	12.00	10.00	8.00	5.00
14.—Pouliches de 2 ans.....	10.00	8.00	6.00	5.00
15.—Pouliches de 1 an.....	10.00	8.00	5.00	4.00
16.—Poulains et pouliches de l'année	10.00	8.00	5.00	4.00

CLASSE III

Race Percheronne

SUJETS ENREGISTRES

SECTION

17.—Etalons de 4 ans et plus....	\$25.00	\$22.00	\$20.00	\$15.00
18.—Etalons de 3 ans.....	25.00	20.00	15.00	10.00
19.—Etalons de 2 ans.....	20.00	18.00	15.00	10.00
20.—Poulains de 1 an.....	18.00	15.00	12.00	8.00
21.—Juments avec poulain.....	22.00	20.00	18.00	15.00
21a.—Juments de 4 ans et plus....	22.00	20.00	18.00	15.00
	20.00	18.00	15.00	12.00
22.—Juments de 3 ans.....	15.00	12.00	10.00	6.00
23.—Pouliches de 2 ans.....	15.00	12.00	10.00	6.00
24.—Pouliches de 1 an.....	15.00	12.00	10.00	6.00
25.—Poulain et pouliches de l'année	12.00	10.00	8.00	6.00
	12.00	10.00	8.00	6.00
			5.00	3.00

CLASSE IV

*Sujets croisés descendant d'un ETALON ENREGISTRE
de race canadienne, belge ou percheronne.*

SECTION

26.—Juments avec son poulain descendant d'un cheval de race pure								
	\$12.00	\$10.00	\$8.00	\$6.00	\$4.00	\$3.00	\$2.00	\$1.00
27.—Pouliches de 3 ans	10.00	8.00	6.00	5.00	4.00	3.00	2.00	
28.—Pouliches de 2 ans..	10.00	8.00	6.00	5.00	4.00	3.00	2.00	
29.—Pouliches de 1 an..	10.00	8.00	6.00	5.00	4.00	3.00	2.00	
30.—Pouliches de 2 ans..	8.00	6.00	4.00	3.00	2.00	1.00		
31.—Poulains de 1 an...	8.00	6.00	4.00	3.00	2.00	1.00		
32.—Poulains de l'année	10.00	8.00	7.00	6.00	5.00	4.00		
				3.00	2.00	1.00		
33.—Paire de chevaux de trait sous harnais, pesant au moins 1400 lbs.....	20.00	15.00	12.00	10.00	8.00	5.00		
					3.00	2.00		

CLASSE V

Tous les premiers prix obtenus par les étalons et les juments de trois ans et plus, sont appelés à concourir pour le championnat.

- 1.—Étalons de 3 ans et plus, classes 1, 2, 3..... RUBAN
- 2.—Juments enregistrées, 3 ans et plus, (1er) des trois races..... RUBAN
- 3.—Une coupe en argent offerte par l'Honorable J.-A. Godbout, au cultivateur qui présentera le plus bel exhibit composé d'au moins trois sujets de race pure et appartenant au même propriétaire.

CONCOURS DE JEUNES JUGES

1er prix.....	\$5.00
2ème prix.....	\$3.00
3ème prix.....	\$2.00

Champion

*Lundi 11 Juin
Mardi 12 Juin
M. L. Piquet
J. M. M. M.*



PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

- 1.30 heures.— Parade des chevaux primés.
- 2 heures.— Jugement des chevaux de trait et le championnat en face de l'Ecole.

2.30 heures.— Dans la salle de l'amphithéâtre, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture.

Adresses de bienvenue à l'honorable R. W. Weir, Ministre de l'Agriculture à Ottawa et à l'honorable J.-A. Godbout, Ministre de l'Agriculture à Québec.

Discours de M. Geo. Bouchard, M. P., et M. Pierre Gagnon, M. P. P., députés du comté de Kamouraska et de quelques autres invités.



Distribution des prix du CONCOURS DE LUZERNE et remarques par M. J.-Antonio Mathieu, B. S. A., juge du concours.

4 heures.— Réunion générale du Syndicat des Eleveurs du district de Québec, sous la présidence de M. Farnk Byrne, de Charlesbourg. — Rapport des activités de l'année par M. R.-P. Sabourin, secrétaire du Syndicat. — Election des officiers pour l'année 1933. — Programme d'action.



M. le SECRÉTAIRE
Ecole d'Agriculture
St-Anne de la Pointe

